

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Acuity	20 août 2008	Ontario
Portefeuille mondial Alpha		
Portefeuille croissance Alpha		
Portefeuille équilibré Alpha		
Portefeuille valeur sociale Alpha		
Portefeuille de revenu Alpha		
(Parts de catégorie F)		
New Flyer Industries Inc. – New Flyer Industries Canada ULC	15 août 2008	Ontario
New Flyer Industries Canada ULC – New Flyer Industries Inc.	15 août 2008	Ontario
ONE Financial Real Property Development Trust (2008-01)	18 août 2008	Ontario
ONE Financial Real Property Income Fund (2008-1)		
ONE Financial Real Property Development Trust (2008-01)	18 août 2008	Ontario
ONE Financial Real Property Income Fund (2008-1)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
PowerShares ETFs	18 août 2008	Ontario
FCB PowerShares Chine		
FCB PowerShares Infrastructure Marchés émergents		
FCB PowerShares FTSE RAFI Marchés développés		
FCB PowerShares FTSE RAFI Marchés émergents		
FCB mondial PowerShares Agriculture		
FCB mondial PowerShares Énergie propre		
FCB mondial PowerShares Ressources en eau		
Union Gas Limited	15 août 2008	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

##### **Ressources Goldenfrank Inc.**

Visa pour le prospectus du 12 août 2008 de Ressources Goldenfrank Inc. concernant le placement de 34 500 000 unités à 0,20 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire.

Le visa prend effet le 13 août 2008.

Courtier(s):  
Research Capital Corporation

Numéro de projet Sédar: 1229918

Décision n°: 2008-MC-0811

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont

réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'actions petite capitalisation Sprott	19 août 2008	Ontario
Fonds mutuels Mawer	12 août 2008	Alberta
Fonds marché monétaire canadien Mawer		
Fonds canadien d'obligations Mawer		
Fonds équilibré canadien d'épargne-retraite Mawer		
Fonds d'actions canadiennes Mawer		
Fonds nouveau du Canada Mawer		
Fonds canadien de placements diversifiés Mawer		
Fonds d'actions U.S. Mawer		
Fonds de placement international Mawer		
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer		
Fonds Sous Gestion Beutel Goodman	19 août 2008	Ontario
Fonds d'actions canadiennes Beutel Goodman		
Fonds d'actions canadiennes Plus Beutel Goodman		
Fonds canadien à valeur intrinsèque Beutel Goodman		
Fonds de dividendes canadiens Beutel Goodman		
Fonds à petite capitalisation Beutel Goodman		
Fonds revenu Beutel Goodman		
Fonds d'obligations à long terme Beutel Goodman		
Fonds actif d'obligations de provinces et d'entreprises Beutel Goodman		
Fonds équilibré Beutel Goodman		
Fonds du marché monétaire Beutel Goodman		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Goodman Fonds d'actions américaines Beutel Goodman Fonds d'actions internationales Beutel Goodman Fonds concentré d'actions mondiales Beutel Goodman		
FrontierAlt Oasis Funds FrontierAlt Oasis™ Canada Fund	19 août 2008	Ontario
Régime Héritage	14 août 2008	Ontario
Régime Impression	14 août 2008	Ontario
Stone & Cie Limitée	18 août 2008	Ontario
Catégorie canadienne croissance de dividendes Stone & Cie Catégorie ressources plus Stone & Cie Fonds principal canadien de croissance et de revenu Stone & Cie Fonds principal d'actions canadiennes Stone & Cie Fonds principal de croissance mondiale Stone & Cie Fonds des industries de croissance Stone & Cie Fonds principal canadien du marché monétaire Stone & Cie Fonds europlus croissance de dividendes Stone & Cie		
Vaaldiam Resources Ltd.	14 août 2008	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.1.3 Modifications du prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuilles Harmony	14 août 2008	Ontario
Portefeuille Harmony d'actions canadiennes		
Portefeuille Harmony de revenu fixe canadien		
Portefeuille Harmony de marché monétaire		
Portefeuille Harmony d'actions étrangères		
Portefeuille Harmony d'actions américaines		
Superportefeuille équilibré et à revenu Harmony		
Superportefeuille de croissance équilibrée Harmony		
Superportefeuille équilibré Harmony		
Superportefeuille conservateur Harmony		
Superportefeuille de croissance plus Harmony		
Superportefeuille de croissance Harmony		
Superportefeuille de croissance maximale Harmony		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

#### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser

les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

### SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Almagro Gold Coporation	2008-07-21	4 569 000 actions ordinaires	1 144 648,75 \$	1	72	2.3 / 2.5
Armtec Infrastructure Income Fund	2008-07-10	1 552 800 parts de fiducie	37 500 120 \$	4	142	2.3
Athabasca Oil Sands Corp.	2008-07-30	400 000 billets	400 000 000 \$	17	410	2.3 / 2.10
Banque Royale du Canada	2008-08-07	billets	315 330 \$	1		2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Bear Creek Mining Corporation	2008-07-16	3 991 000 actions ordinaires	30 856 160 \$	2	0	2.13
Carlsberg A/S	2008-05-23	130 000 actions de catégorie B	13 224 120 \$	1	1	2.3
Cascadero Copper Corporation	2008-07-17	20 000 000 unités	2 000 000 \$	1	49	2.3
Continental Nickel Limited	2008-04-15	40 000 actions ordinaires	114 000 \$	1	0	2.13
Exploration Lounor inc.	2008-07-18	1 959 096 actions ordinaires accréditatives et 1 959 096 bons de souscription d'actions ordinaires	431 000 \$	30	0	2.3 / 2.5
General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée	2008-07-14 au 2008-07-18	billets	9 711 590,67 \$	2	24	2.3 / 2.10
General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée	2008-07-21 au 2008-07-25	billets	4 116 663,28 \$	2	14	2.3 / 2.10
General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée	2008-08-04 au 2008-08-08	billets	3 841 656,78 \$	1	13	2.3 / 2.10
Gibraltar Exploration Ltd.	2008-07-24	684 208 actions ordinaires	4 105 248 \$	1	2	2.3
Gold Bullion Development Corp.	2008-07-16	6 950 000 actions ordinaires et 6 950 000 bons de souscription	695 000 \$	7	37	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
		d'actions ordinaires				
Ivanhoe Energy Inc.	2008-07-08	29 334 000 bons de souscription spéciaux	88 002 000 \$	1	23	2.3
KingSett Canadian Real Estate Income Fund LP	2008-07-31	300 unités	300 000 \$	4	2	2.3
Kingsway Arms Retirement Residences Inc.	2008-07-31	4 000 000 actions ordinaires	1 000 000 \$	2	33	2.3
North Face Energy Corp.	2008-08-07	3 636 360 actions ordinaires accréditatives et 13 333 300 unités	25 999 944 \$	3	70	2.3 / 2.5
Noveko International Inc.	2008-08-01	1 100 000 actions ordinaires catégorie A	3 355 000 \$		1	2.12
Railpower Technologies Corp.	2008-06-27	débenture	20 000 000 \$		1	2.3
Ressources Abitex Inc.	2008-07-31	4 318 183 reçus de souscription	2 375 000 \$	0	6	2.3
Ressources Majescor Inc.	2008-08-04	78 261 actions ordinaires	9 000 \$	1		2.14
Supratek Pharma Inc.	2008-08-01	débentures	250 000 \$		1	2.10
Technologies Clemex Inc. (Les)	2008-08-01	2 100 000 actions ordinaires	420 000 \$	4	1	2.3 / 2.5 / 2.10
Therma Blade Inc.	2008-06-30	1 745 actions ordinaires catégorie B	73 500 \$		5	2.14

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Walton AZ Silver Reef 2 Investment Corporation	2008-08-06	46 223 actions ordinaires catégorie B	462 230 \$	1	14	2.3 / 2.9
Walton Ottawa Region Investment Corporation	2008-07-29	37 526 actions ordinaires	375 260 \$	2	16	2.3 / 2.9
Walton TX South Grayson Investment Corporation	2008-07-28	125 449 actions ordinaires	1 254 490 \$	1	51	2.3 / 2.9

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Berkshire Hathaway Finance Corporation	2008-08-06	Billets	3 150 000 \$	1	0	2.3
Credit Suisse China Harvest II Offshore Feeder, L.P.	2008-06-19 2008-06-23 2008-07-07	Parts de société en commandite	950 000 \$ US	1	2	2.3
Dynamic Alpha Performance Fund	2007-07-20 au 2008-06-27	Parts	5 283 445,51 \$	3	92	2.3, 2.19
Dynamic Contrarian Fund	2007-10-12 au 2008-07-27	Parts	12 971 101,02 \$	23	252	2.3, 2.19
Dynamic Income Opportunities Fund	2007-07-02 au 2008-06-27	Parts	41 178 008,21 \$	38	559	2.3, 2.19
Dynamic Power Emerging Markets Fund	2007-07-06 au	Parts	71 231 481,27	178	1 186	2.3, 2.19

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
	2008-06-27					
Dynamic Power Hedge Fund	2007-07-06 au 2008-06-27	Parts	164 523 023,30 \$	277	1 516	2.3, 2.19
Dynamic Strategic Value Fund	2007-11-09 au 2008-06-27	Parts	12 567 059,64	18	171	2.3, 2.19
Full Harvest Agricultural Opportunities Fund, L.P.	2008-07-17	Parts de société en commandite	750 000 \$ U.S.	2	0	2.3
Goodman Private Wealth Management Balanced Pool	2007-07-05 au 2008-06-27	Parts	2 542 628,54 \$	2	64	2.3, 2.19
Mellon Pooled International All Country World Index Fund	2007-07-01 au 2008-06-30	Parts	28 685 078,41 \$	1	0	2.3
RPFL – Kensington International Private Equity Limited Partnership I	2008-07-31	38 parts de société en commandite	1 900 000 \$	2	9	2.3
RPFL – Kensington Private Equity Limited Partnership IV	2008-07-31	108 parts de société en commandite	5 400 000 \$	7	25	2.3
VSS Communications Parallel Partners IV L.P.	2008-08-07	Parts de société en commandite	15 437 864 \$	4	2	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

## 6.6.5 Divers

### New Flyer Industries Inc. et New Flyer Industries Canada ULC

Vu la demande présentée par New Flyer Industries Inc. et New Flyer Industries Canada ULC (collectivement, l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 5 août 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 13 août 2008 (la « dispense temporaire de traduction ») :

1. les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs, les notes et le rapport de gestion de l'émetteur y afférents pour la période terminée le 29 juin 2008;

(collectivement, les « documents visés »);

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire de traduction à la condition que les documents visés soient traduits en français et soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Fait à Montréal, le 11 août 2008.

Benoit Dionne  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2008-MC-0799

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».